

Réception d'un don à l'EMGA

Le Général de Division Mohamed ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées en Compagnie de Son Excellence M. Joel Meyer Ambassadeur de la France en Mauritanie a supervisé le 25 Janvier 2018 à L'EMGA la cérémonie de réception de 10 véhicules tout-terrain de type ALTV don de la France à l'Armée mauritanienne.

Ce don rentre dans le cadre de l'appui à la participation mauritanienne à la force conjointe du G5 Sahel.



Le CEMGAA inaugure des infrastructures à Chami



Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, le Général de Division Hanena ould Sidi, a supervisé, mercredi 3 Janvier 2018 à Chami, la cérémonie d'inauguration d'infrastructures relevant de l'établissement de Confection d'Habillement. Ces inaugurations qui s'inscrivent dans le cadre des festivités commémorant le 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale se sont déroulées en présence des Colonels Mohamed ould Ely, Chef B4, Ely Zaid ould M' Bareck el Kheir, Chef CPCO, Mohamed ould Moctar, DIRART, Taleb ould Taleb Directeur de l'ECH et de plusieurs officiers de la DIRART et de l'ECH. A Chami, le CEMGAA a été effectué une visite d'inspection à la Direction de l'Artillerie où il a été accueilli par le colonel Directeur de l'Artillerie avant de passer en revue des troupes qui sont venues lui rendre les honneurs.

Le CEMGAA reçoit l'attaché de défense pakistanaï

Le Général de Division Hanena ould Sidi, chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, a reçu en audience, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, le 29 décembre 2017, le Général de Brigade SHAHZAD IFTIKHAR BHATTI attaché de défense du Pakistan accrédité en Mauritanie avec résidence à Tripoli (Libye), en visite de travail dans notre pays. Cette rencontre a porté essentiellement sur les relations de coopération entre les deux pays.



Le CEMGA reçoit l'Ambassadeur Saoudien



Le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées, a reçu en audience, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, le 30 Janvier 2018, Son Excellence Docteur Hazaa Elmoutairi Ambassadeur Saoudien en Mauritanie accompagné du Capitaine de vaisseau major Souleymane ben Aly Zaidi attaché militaire saoudien. Lors de cette rencontre, ils ont évoqué les relations de coopération Militaire entre les deux pays frères.

Le CEMGA reçoit le Commandant des Eléments français au Sénégal

Le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées, a reçu en audience, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, le 30 Janvier 2018, le Général de Brigade Denis Misral, Commandant des Eléments français au Sénégal, en visite de travail dans notre pays. Cette visite rentre dans le cadre de la coopération militaire entre notre pays et la France.



Le CEMGA reçoit le Commandant de la Force Conjointe G5 Sahel



Le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées, a reçu en audience, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, le 29 Janvier 2018, le Général Didié Dacko, Commandant de la Force Conjointe G5 Sahel, en visite de travail dans notre pays. Cette visite rentre dans le cadre de la montée en puissance de la force conjointe du G5 Sahel.



Le Chef d'Etat-major Général des Armées a été accueilli à son arrivée à l'académie navale par le commandant de l'académie, le capitaine de vaisseau Ahmed Seyid Ben Aouf. Il a ensuite passé en revue des unités de la marine nationale avant de saluer des officiers de la marine et des professeurs civils à l'académie. L'inauguration de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'Armée Nationale au développement humain dans le pays et à la satisfaction des besoins croissants en matière de formation professionnelle dans toutes ses catégories. Le Chef d'Etat-major Général des Armées avait débuté ses activités à Nouadhibou par l'inauguration du centre de sauvetage en mer relevant de l'académie navale. Sur place, le Chef d'Etat-major Général des Armées a écouté, en compagnie de la délégation qui l'accompagne, des explications détaillées sur les objectifs visés à travers la création de ce centre dont il a visité des composantes avant de prendre connaissance de certains moyens utilisés dans le sauvetage en mer et

dans la lutte contre les incendies. Ce centre a été créé dans le but de réunir les conditions nécessaires pour la protection, conformément aux normes internationales qui seront appliquées aux bateaux nationaux et étrangers qui opèrent dans nos eaux territoriales. Ce centre livrera aussi des certificats permettant à leurs détenteurs de travailler sur les bateaux étrangers. Le Chef d'Etat-major Général des

Armées a aussi inauguré un centre de plongées marines qui permettra de former des groupes de plongeurs professionnels devant mener à bien des missions relatives à la réparation des bateaux civils et militaires en cas de panne. Il a également inauguré des logements et un restaurant pour les étudiants. Ces inaugurations ont pour but d'améliorer les conditions des personnels et de contribuer à la mauritanisation des emplois. Le Chef d'Etat-major Général des Armées a enfin inauguré le siège d'une filière des sciences des ressources halieutiques et des industries de transformation relevant de l'institut supérieur des sciences océanographiques et de pêche. Il s'est rendu dans toutes les composantes de la filière où il a écouté des explications sur le rôle de cette filière dans la formation des cadres spécialisés dans le but de répondre aux besoins du marché. Ce bâtiment, construit conformément aux critères recommandés par l'organisation mondiale de l'éducation, de la culture et des sciences (UNESCO), dispose d'équipements pédagogiques modernes.





Le Chef d'Etat-major Général des Armées supervise à Nouadhibou l'inauguration d'infrastructures de formation relevant de l'Académie Navale

Le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, a supervisé, jeudi, 21 décembre 2017, à Nouadhibou, la cérémonie d'inauguration d'infrastructures de formation relevant de l'académie navale. Ces inaugurations s'inscrivent dans le cadre des festivités commémorant le 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale. Ces infrastructures comprennent, outre le centre de sauvetage en mer, le centre de plongées, le siège de la filière des sciences halieutiques et des industries de transformation, des logements et un restaurant pour étudiants.



Le MDN reçoit l'attaché de défense pakistanais

Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience dans son bureau le 29 décembre 2017, le Général de Brigade SHAHZAD IFTIKHAR BHATTI attaché de défense du Pakistan accrédité en Mauritanie avec résidence à Tripoli (Libye), en visite de travail dans notre pays. L'audience s'est déroulée en présence de l'intendant-général de brigade Hanena ould Henoune Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale et du Colonel Mohamed El Moctar Mohamed, Directeur des Relations Extérieures du même ministère. L'entretien a porté essentiellement sur les relations de coopération entre les deux pays.



Le MDN à Paris



Le Ministre de la Défense Nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a pris part, Mardi 12 décembre 2017 à Paris à la réunion des ministres de la défense des pays de l'initiative 5+5. Au cours de ce voyage, le ministre était accompagné du Colonel Mohamed El Moctar Mohamed, Directeur des Relations Extérieures au MDN, du colonel Saleh ould Sidi Mahmoud; Conseiller. du CEMGA et du lieutenant-colonel Ahmed Oud Khairy, chef du Bureau de Coordination au MDN. En marge de cette réunion, le MDN a rencontré Mme Florence PARLY, la ministre française des Armées.

Le MDN rencontre son homologue portugais

Le Ministre de la Défense Nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a rencontré en marge de la réunion de l'initiative 5+5 Défense M. José Alberto Azeredo Lopes ministre de la défense portugais. Lors de cette rencontre, les deux ministres ont évoqué les relations bilatérales et la coopération entre les deux pays dans le domaine de la défense et de la sécurité.



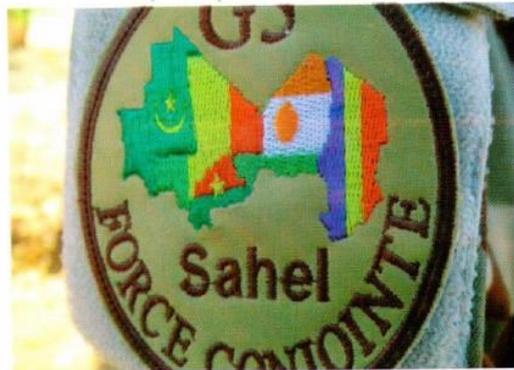
Le MDN reçoit l'Ambassadeur Saoudien



Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience dans son bureau le 30 Janvier 2018, Son Excellence Docteur Hazaa Elmoutairi Ambassadeur Saoudien en Mauritanie et le Capitaine de vaisseau major Souleymane ben Aly Zaidi attaché de défense saoudien. L'audience qui s'est déroulée en présence de l'intendant-général de brigade Hanena ould Henoune Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale a porté essentiellement sur les relations de coopération entre les deux pays frères.

Une délégation du MDN au Mali

Une délégation de haut niveau du Ministère de la Défense Nationale comprenant Mr Diallo Mamadou Bathia, Ministre de la Défense Nationale et le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a pris part à la réunion des Ministres de la défense du G5 SAHEL qui s'est tenue à Bamako le 6 et 7 Janvier 2018. Il est a noté que les colonels Ishaq ould Abdallahi Chef du B1 et Saidou Samba Dia conseiller du CEMGA ont pris part aux rencontres d'experts préparant cette réunion.



Réunion des ministres de la Défense du G5 Sahel



Le Ministre de la Défense Nationale, Mr Diallo Mamadou Bathia et le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed ont pris part à la réunion des ministres de la Défense et des Chefs d'Etats-Majors du G5 Sahel et de la France qui s'est tenue le 15 janvier 2018 à Paris. Cette réunion qui avait pour objet le déploiement de la force G5 sahel, s'est tenue en présence de Madame Florence PARLY Ministre française des armées et des représentants de l'ONU, l'UA et de l'UE.

OFFRE WIFI

à partir du 23 janvier 2018

LE NOUVEAU WIFI MOBILE DE CHINGUITEL

LA CONNEXION À PARTAGER, OÙ QUE VOUS SOYEZ

ILLIMITÉE ET STABLE



Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.



MODEM À
3500 N-UM
35 000 A-UM

**UN MOIS
DE CONNEXION
OFFERT**

FORFAIT POST PAYÉ

1250 N-UM
PAR MOIS
12 500 A-UM/PAR MOIS

FORFAIT PRÉPAYÉ*

1500 N-UM
PAR MOIS
15 000 A-UM/PAR MOIS

OFFRE VALABLE DANS LES AGENCES CHINGUITEL

*Forfait prépayé : Renouvelez votre abonnement mensuel en transférant le solde d'un numéro Zaki, ou en rechargeant le solde via un autre numéro.
*222*code recharge *WIFI MDN# ou encore via le service TAHWIL.
Solution Wifi Mobile valable pour les foyers et les petites et moyennes entreprises.

شنگیتل
Chinguitel
Membre du Groupe expresso

L'AS armée et le championnat de deuxième division

L'équipe de football de l'Armée Nationale participera du 15 janvier au 15 mai 2018 aux phases éliminatoires du championnat de deuxième division constitué de 14 équipes appartenant aux trois Wilayas de Nouakchott. Chaque équipe affrontera l'ensemble de ses adversaires dans un aller unique et les deux équipes en tête iront à la rencontre de six autres équipes qualifiées au niveau des autres Wilayas du pays (deux équipes de la zone Est, deux équipes de la zone Ouest et deux équipes de la zone nord). L'AS armée doit se classer parmi les deux équipes gagnantes pour accéder à la première division.



Préparation de l'AS armée



L'équipe de l'armée nationale a récemment bénéficié d'une période d'entraînement dans capitale économique (Nouadhibou) et ce du 16 au 24 décembre 2017. Lors de cette période qui rentre dans le cadre de la préparation du championnat de deuxième division, l'AS armée a disputé cinq matchs qui se sont soldés par : trois victoires, une égalisation et une défaite.

Dans ce numéro

4 - 5

Info-Farim

6-7
Evènement

9 - 8

Info-Farim

Evènement

10 - 11

12 - 15
Info-Farim

16 - 21

Dossier

22 - 23

Sante

24 - 25
Nécrologie26 - 29
Etudes et Recherchessport
30 - 31

Editorial

Armée nationale

Une contribution au développement à travers
l'Éducation et l'enseignement

Les dernières années ont été caractérisées par une forte présence et une activité sans précédent de l'armée nationale dans différents domaines du développement économique et humain du pays. Cette présence a été d'autant plus remarquable qu'elle a contribué aux efforts consentis par l'Etat dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de rehausser le niveau d'éducation scientifique des étudiants mauritaniens. Deux établissements de haut niveau ont été consacrés à la réalisation de ces objectifs ; il s'agit du lycée militaire d'excellence et de l'Ecole Polytechnique. En plus des domaines pu-

rement militaire, l'armée a également contribué à l'enseignement scientifique et technique, notamment dans les domaines des sciences maritimes, y compris le commandement, l'entretien des bâtiments de marine, la pêche, l'exploitation portuaire, la préparation aux métiers de la pêche artisanale et côtière à travers la formation et le recyclage. Il s'agit d'un apport qualitatif qui touche non seulement à l'éducation, mais aussi au développement économique et à la capacité d'exploitation des ressources marines nationales importantes, par une main-d'œuvre mauritanienne qualifiée formée par l'armée nationale.

Directeur de Publication
Colonel Aref
Responsable en chef
Col Med Lemine Ould Blale
Administrateur (à l'édition)
Cdt Lif Mohamed Diadie
Redacteur
Cne Malamine Coulybaly
Responsable Audiovisuel
Cdt Med O. Abderrahmane
Photographe
A/C Mamadou Oumar Sarr
Adjt Taleb Ould N'dary

Adjt Ismail Ould Walaty
S/C Saleck Val O. mebrouck
S/C Mohamed Bekaye Samake
S/C Mahfoud O. T feil
Sgt Mohamed O. Med Mahoud
Imprimeur
A/C Brahim O. M beirick
Maitre Aida MBengue
Maitre Hawa Abou ly
Maquette : PAC
Maitre Aida MBengue
Sergent Mamadou Samba Lom

Publicité - Annonces
Maitre Oumou Koulthoum Bounena
Distributeur
A/C Oumar Ould Boudy
Adjt Med Deina Ould Zaid
DCR/Proformalit
BP 2081 Tel: (00222) 4524387

rioux locaux, peu onéreux et de fabrication très simple (les crosses de « tawd » sont facilement coupées d'un arbre, les bâtonnets et crottes de chameaux n'exigent pas de grandes recherches, etc.).

Faut-il restaurer les jeux traditionnels ?

Et d'ailleurs, est-il possible, aujourd'hui, de le faire ? Il a été dit plus haut que les jeux traditionnels sont une partie intégrante de notre culture nationale. Malgré l'acculturation coloniale et les très fortes agressions culturelles nous avons réussi à sauvegarder l'essentiel de nos valeurs culturelles et de nos traditions.

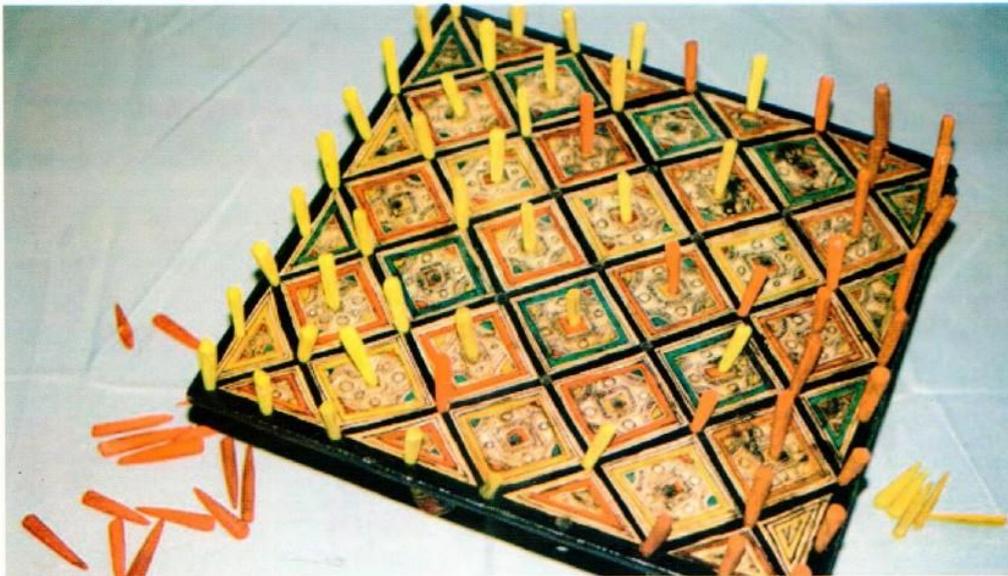
C'est l'école « française » des années 50 et 60 qui a servi de vecteur puissant à l'introduction des jeux dits modernes. L'atmosphère générale aidant et la pénétration de cette école dans les campagnes les plus reculées

ont eu pour une conséquence un abandon partiel des jeux traditionnels. Une prise de conscience va s'opérer par la suite et va conduire à la remise en question des choix « modernistes ». Malgré l'emprise universelle de certains sports (football, basket, athlétisme, etc.) nous sommes en mesure de restaurer dans nos écoles et dans nos organisations de jeunesse les jeux traditionnels les plus populaires et les plus formateurs, quitte à y apporter, si besoin était, des modifications (par exemple limiter le nombre des joueurs d'El Kazz, raccourcir et fixer les limites du terrain de jeu, etc.).

La possibilité de restaurer ces jeux n'est qu'une question de volontés nationales (publiques et privées). Les ministères de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, les hommes d'affaires, les mécènes, les autori-

tés régionales, etc., doivent et sont en mesure d'opérer une révolution culturelle qui vise à restaurer ce volet important de notre culture que sont les jeux traditionnels.

Tous comme nous avons redonné aux langues nationales et à l'arabe, en particulier la place de droit qui leur revient, tout comme nous avons pu sauver de l'oubli des milliers de manuscrits, nous sommes en mesure de ramener au premier plan du sport et les jeux, les jeux traditionnels. Notre rayonnement culturel déjà fort apprécié ne s'en portera que mieux. Les jeux et sports traditionnels qui portent l'empreinte d'une civilisation raffinée ne méritent pas de disparaître à cause de notre négligence.



des variantes. L'échiquier est tracé dans le sable. Les crottes de chameau et les bâtonnets servent de pions.

* Le nom "Srand" serait une déformation du "chat randj" des Arabes (d'échecs). Il se joue sur un échiquier de 80 pions (40 par catégorie) et 81 angles.

* « Kharbaga » : simplification de Srand, elle se joue avec 40 pions.

* « Khreibga » : variante du jeu précédent, se joue avec 24 pions.

* « djemraw » : un joueur A dispose de 12 bâtonnets et un joueur B dispose de crottes de chameau (16 ou minimum). Il s'agit de faire avec ses pions des lignes de 3. Chaque fois qu'un joueur a réussi à faire un rang de 3, il dit « djemraw » et enlève 1 pion à son adversaire.

d) jeu de hasard

*cig » ou petites baguettes de bois (au nombre de 08) ayant une face plate et l'autre plus moins arrondie. Chacune de ces faces est peinte d'une couleur différente. On les lance en l'air et suivant le nombre de faces peintes de telle ou telle couleur sur laquelle ils tombent ou calcule les points, lesquels permettent de faire avancer des pions (bâtonnets et crottes) plantés dans le sable d'un échiquier et de retirer à l'adversaire les siens.

e) jeux mentaux :

- devinettes : « l'hâji » : exemple : « il est long mais n'a pas d'ombre » (la route)

« Il est long mais ne peut servir à cueillir une boule de gomme » (la corde)

- Deux jeunes femmes étranglent leur père » (la faïtière et les supports en bois de la tente) -etc....

- énigmes, problèmes, colles, etc.

Pourquoi la Mauritanie doit restaurer son patrimoine de jeux ? Cet exposé descriptif sommaire est loin d'être exhaustif. Son seul mérite est de donner une idée de la richesse de notre patrimoine de jeux. Si ce dernier a tendance à disparaître du paysage culturel c'est d'abord en raison de la tentative de la puissance occupante de substituer sa propre culture à la nôtre.

Aujourd'hui plus qu'hier, c'est le développement des communications et des médias de la tendance d'universalité du mode de vie et de la culture occidentale (véhiculées par ces médias) qui ont battu en brèche notre patrimoine particulier de jeux. Le recul du monde de vie rural et l'urbanisation croissante sont en train de lui donner le coup de grâce. Les jeux et sports traditionnels sont une partie intégrante de notre culture. Notre société ayant subi de profonds bouleversements, il apparaît logique que les différents aspects de la culture connaissent une évolution similaire. Le terrain de la vie sédentaire ne se prête plus à l'exercice des jeux traditionnels, du moins dans leur forme originelle. Peut-on faire une partie de « tawd » à Nouakchott ou à Nouadhibou ? Dans ces villes on ne dispose pas de l'espace nécessaire à la pratique de ce sport.

On disposerait de cet espace on ne trouverait peut-être pas des amateurs physiquement aptes à s'y adonner. Le soir on n'entend plus dans les foyers citadins les enfants s'adresser des devinettes ou des énigmes. Les séances stu-

dieuses ou télévisuelles les ont remplacées depuis fort longtemps. Les générations qui sont nées en ville et qui y résident en permanence n'ont pratiquement aucune expérience (sinon théorique) des jeux traditionnels. Ces générations connaissent le football, le basket, les scrabbles, le damier, la belotte, etc., tous jeux provenant de l'extérieur. Nombre de ces jeux exigent de leurs pratiquants un certain niveau intellectuel comme les scrabbles alors que les jeux traditionnels peuvent être pratiqués par tous les niveaux.

Les jeux traditionnels ont été créés par nous et pour nous. Ils correspondaient parfaitement à nos mentalités à notre psychologie, à nos sentiments. Ils s'intégraient bien à nos différentes activités et à l'emploi que l'on faisait du temps. Ces jeux n'avaient pas seulement un rôle de délasserment de l'esprit et du corps mais contribuait efficacement à la formation intellectuelle (pour les jeux de l'esprit) et au développement du corps (pour les jeux physiques). Ils tiraient leurs forces de leur parfaite adaptation à notre système pédagogique et à notre milieu physique spécifique.

Les jeux dits modernes ont certainement, eux aussi un rôle formateur mais ils ont été créés dans les milieux physiques et sociaux différents des nôtres. Les instruments et objets qui permettent de s'y adonner avec efficacité doivent, presque toujours, être importés de l'extérieur (ballons de foot, de basket, etc.) alors que les jeux traditionnels ne demandent que les maté-

creusé. Deux équipes de nombre égal se disposent autour de ce trou. Tandis qu'une équipe A tente d'introduire une balle dans le trou, les joueurs de l'équipe B, armés de bâtons et occupant des emplacements fixes près du trou, ont pour rôle de les empêcher en frappant la balle au vol de manière à l'envoyer très loin. Pour tromper la vigilance de leurs adversaires les joueurs de l'équipe A peuvent se lancer la balle, faire des feintes. Si l'un d'eux réussit, à placer la balle dans l'agham ou à saisir au vol la balle renvoyée avant qu'elle ne touche terre le 2 équipes changent de rôle.

*Tawd umm-rkub : « balle à la montée » ou balle de cavalier- Une équipe A se tient arc-boutée, les mains sur les genoux. Les joueurs d'une équipe B viennent monter chacun sur un joueur de l'équipe A et se lancent une balle à une distance d'une dizaine de mètres environ. Si l'un d'entre eux manque la balle, de montée l'équipe devient monture.

b) autre jeux
« umm-ghemeidh »- « umm-dsseis » jeu de cache-cache (variété de colin-maillard) : un joueur a les yeux bandés ou penche la tête en fermant les yeux pendant que les autres joueurs se cachent. Quelques moments plus tard, il ouvre les yeux (ou enlève le bandage) et doit découvrir où se cachent les autres. Celui de ces derniers qui est attrapé avant qu'il ne parvienne à l'emplacement initial (al-moorde) du joueur aux yeux bandés prend sa place et devient ainsi « chasseur »

*« Hib » ou chaatt »

Un joueur s'appuie des deux

mains sur un mortier ou sur au autre joueur à quatre pattes. Les autres joueurs tournent autour d'eux et essaient de frapper ce dernier. Le joueur défenseur rue à gauche et à droite. Si son pied touche un joueur, celui-ci prend sa place

* Ej- jery ou course à pied (de vitesse ou de fond)

*Al-gowtra » on marche sur une distance donnée, entre deux points donnés, deux localités etc.

* « Et-terçave » ou « Et-tejlab » au saut : en longueur, en hauteur : les concurrents sautent au dessus des buissons, des touffes d'herbes, d'arbustes, d'une corde, sauter le plus loin possible (logeur).

* « Atei-ouz » ou lutte : deux concurrents se tiennent à bras le corps et tentent chacun de faire tomber son adversaire sans toucher lui-même le sol autrement qu'avec les pieds.

c) jeux

* « Ettenghaache »

Boules de pierre.

Plusieurs joueurs sont munis chacun de 2 à 3 boules de pierre. Un joueur jette à faible hauteur du sol une de ses pierres, à distance moyenne. Les autres joueurs se placent tour à tour à hauteur du ricochet de la pierre-cible et tente de toucher cette dernière. Si sa pierre-cible n'est pas touchée, le joueur vise lui-même la pierre d'un autre joueur. Ce jeu peut permettre de fraichir des distances sans s'en rendre compte.

* « Ad-dghougha » ou osselets (d'antilopes, d'addax) chaque joueur sort un nombre égal d'osselets (« al benia » : la mise) Tout les osselets sont placés à une

certaine distance chaque joueur dispose de 3 boules de pierres qu'il lance vers les osselets. Les osselets touchés lui appartient de droit.

Ainsi l'adresse et le coup d'œil restent les qualités essentielles pour gagner à ce jeu.

* le tir au fusil

* la chasse.

2°) Jeux de l'esprit

* « umm dyar » jeu de maisons

On creuse dans le sable un certain nombre de petits creux (dyar : maison). Ce nombre est toujours pair : 6, 8, 10, 12, 14, 16. On met dans chaque « dâr » un nombre de cailloux correspondant au nombre total des « maisons » creusées « Umm-dyar se joue à deux, chacun à la moitié des « maisons » : Si ce nombre est de 6 chaque joueur en a 3 et chaque maison doit contenir 6 cailloux si le nombre est de 8, chaque joueur en a 4 et le nombre de cailloux est de 8 et ainsi de suite.

En lieu et place des cailloux on peut utiliser aussi des crottes de mouton des noyaux de fruits de « teichett » (balanites egyptiaca) Les cailloux ou graines ou noyaux doivent être redistribués sur les autres « maisons » à raison d'un pion par maison. Quand vient son tour le joueur qui aura fini sa redistribution par une ou plusieurs « maisons » qui se suivent par un chiffre pair (mais toujours égal ou inférieur au nombre de cailloux initial) « empoche » le contenu de ces maisons. L'objectif de chaque joueur est de déposséder son adversaire de l'ensemble de cailloux.

* « srand » « kharbaga »

« Khreibga » « dhâmet »

« djemraw » : jeux de dame avec

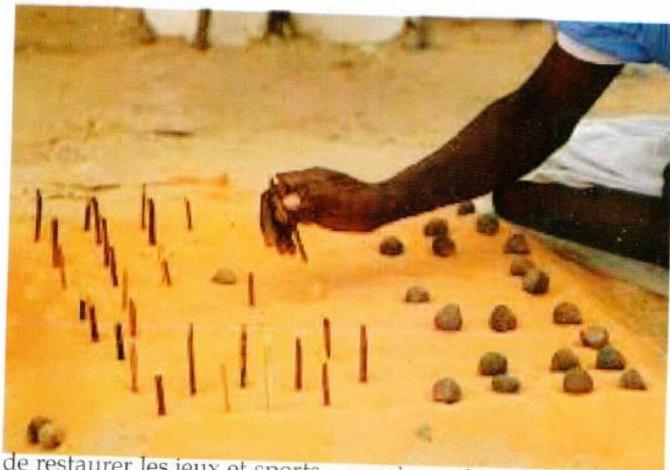
Faut-il restaurer les jeux et sports traditionnels ?



ABDELLAHI
FALL

Le développement des influences étrangères, de l'urbanisation, des médias et la pénétration de ces derniers dans les campagnes les plus profondes de la Mauritanie ont eu pour conséquences l'abandon progressif des jeux et sports traditionnels et les tentatives, plus moins réussies de les faire remplacer par les jeux et les sports de l'occident (pudiquement appelés par certains « jeux modernes »).

Aujourd'hui les jeux et sports traditionnels ne sont plus pratiqués que par une faible proportion de notre population. Cependant les jeux dits modernes n'ont pas encore réussi à gagner les faveurs du plus grand nombre. Il ya donc un « vide sportif » au niveau de notre pratique socioculturelle qui peut se révéler préjudiciable pour notre santé, à un moment où les modes de vie sont en train de changer de fond en combe. La solution à ce vide sportif ne serait-elle pas



de restaurer les jeux et sports traditionnels, c'est-à-dire de les institutionnaliser et de les introduire à l'école ? Après une description sommaire des principaux jeux traditionnels nous tenterons de montrer pourquoi la Mauritanie gagnerait à revaloriser son patrimoine de jeux...
**DESCRIPTION SOMMAIRE
DES PRINCIPAUX JEUX ET
SPORTS TRADITIONNELS**

On peut distinguer les jeux physiques et les jeux de l'esprit.

1°) Jeux physiques

a) Jeux de balle :

« El Kazz » « tawd umm ahwawiss » (littéralement la balle au bâton recourbé au bout) « Kuura » etc.

Selon les régions les amateurs se divisent en deux camps, sans limite de nombre d'âge ni de terrain, au temps de jeux, de sorte

que la partie peut se prolonger tout un après-midi ;

La belle (« et tawd ») est grosse comme le poing et consiste en une enveloppe de cuir bourrée de chiffons. Quand tout le monde est prêt, la balle est jetée par un joueur entre les deux camps. Les joueurs sont munis de bâtons recourbés au bout « ahawass » (comme des crosses de golf ou de hockey) et doivent envoyer la balle le plus loin possible dans le sens de l'emplacement initial de leur camp, au moment du coup d'envoi. L'adresse, l'aptitude au duel pour la possession de la balle et la rapidité dans la course sont les qualités requises pour « el Kazz »

« Agheimur » (la balle au trou) Un large trou (agham) d'une vingtaine de centimètres est

de l'Armée de l'Air

Le 28 octobre 2017, le sergent Ahmed ould Khayar nous a quittés rappelé à Dieu suite à une courte maladie. A Nouakchott où il est le 31 décembre 1991, Ahmed suit ses études primaires et secondaires avant de s'engager dans l'armée Nationale pour suivre sa formation de base à l'ENSOA (Kiffa) à partir du 1^{er} novembre 2011. Promu sergent le 13 mars 2013, il est affecté à l'Armée de l'air le 15 mai 2013. Désigné pour suivre un stage à la DCRP pour compter du 19 décembre 2013, il rejoint son arme à l'issue de cette formation le 6 octobre 2016. Le défunt est marié et père d'une fille. Que Dieu le Tout Puissant lui accorde Sa Grâce et Sa Miséricorde et l'accueille en son vaste Paradis. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournerons.

Sergent Ahmed ould Khayar



Du BATLOG

Cal Mohamed Salem ould Beillal

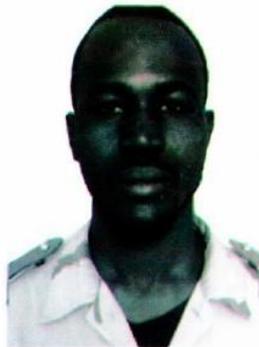


Né à Nouakchott en 1977 à Nouakchott, où il a suivi ses études primaires avant de répondre l'appel de la patrie, en rejoignant les rangs de l'armée le 01 janvier 1996. D'Akjoujt où il effectue sa formation de base, il est affecté à la Direction de la Marine en date du 1^{er} avril 1996, au CSI 3 le 5 janvier 2009 puis au Bataillon Logistique le 27 février 2012 où il rendit l'âme le 9 octobre 2017 après une brève maladie. Que Dieu le Tout Puissant lui accorde Sa Grâce et Sa Miséricorde et l'accueille en son vaste Paradis. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournerons.

De la 4^{ème} RM

Soldat Idriss Ciré Sidibé est né le 31 décembre 1993 à Seilibaby où il suivit son enseignement primaire. Incorporé dans l'Armée Nationale le 1^{er} février 2012, il a effectué sa formation de base au Centre d'instruction de l'Armée Nationale avant d'être muté à la 4^{ème} RM où il restera jusqu'à son décès le 22 novembre 2017. Durant cette courte période, il a servi son pays avec abnégation et dévouement comme en témoignent ses chefs et ses collègues. Que Dieu le Tout Puissant lui accorde Sa Grâce et Sa Miséricorde et l'accueille en son vaste Paradis. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournerons.

Soldat Idriss Ciré Sidibé



Condoléances

Le lieutenant-colonel Ahmed Val Ould Abderrahmane nous a quittés Samedi 23 décembre 2017, suite à un accident de la circulation sur la route Nouakchott Atar. En cette douloureuse circonstance, l'Etat-major Général des Armées présente ses sincères condoléances à la famille du défunt. Que Dieu, le Tout Puissant lui accorde Sa Grâce et Sa Miséricorde et l'accueille en son vaste Paradis. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournerons.

De la 2^{ème} Région Militaire

Le sergent Saidou Diallo est né à Nouakchott le 31 décembre 1980, après avoir terminé ses études secondaires à Nouakchott, Il s'est porté volontaire pour s'engager dans les rangs de l'Armée nationale le 1^{er} mai 2000 et a effectué sa formation de base au Centre d'instruction de l'Armée nationale pour en sortir Soldat de deuxième Classe le 01 mars 2001, avant d'être promu au grade de Sergent le 01 juillet 2004 puis Sergent-chef le 01 octobre 2017 après avoir reçu son certificat interarmes.

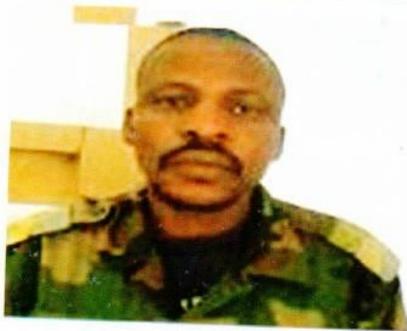
Au cours de sa carrière le sergent-chef, Saidou Diallo a servi dans les unités suivantes : Direction de La Marine - cinquième région militaire - deuxième région militaire.

Le sergent-chef Saidou Diallo est un sous-officier distingué, responsable,

Le Sergent-chef Saidou Diallo



L'Adjudant Bilal Salem Hemod



Du CIAN

Bilal Salem Hamed est né à Nouakchott le 31 décembre 1978. Il a suivi son enseignement primaire à l'école n° 10 d'El Mina puis obtenu son brevet d'enseignement secondaire au collège de la même Mougataa en 1997. Le 01 octobre 1999 il rejoint les rangs de l'armée nationale et obtient à l'issue de sa formation fondamentale à l'ENSOA son certificat d'aptitude N° 2 et le grade de sergent le 1 juillet 2000.

A la même école il suit le cours du certificat interarmes en 2005 et le brevet d'aptitude N°1 en 2104 ce qui lui permet de devenir sergent-chef le 1 avril 2008 et adjudant le 1 octobre 2015.

Sa grande responsabilité, son éthique, son dévouement et sa sincérité lui ont permis d'obtenir la confiance de ses chefs au CIAN et au 3^{ème} BMP où il a respectivement servi.

Du BMP

Le sergent-chef Abd El Maleck Dehbi est né en 1976 à Zoueirat, où il a fait ses études avant de rejoindre les rangs de l'armée nationale le 14 avril 1994.

Au cours de sa carrière, le sergent-chef Abd El Maleck a servi dans les unités ci-après : CFTAN, 7^{ème} RM, DIRMAR, GSI, CPCO et BMP. Il a aussi suivi plusieurs formations et obtenu les diplômes militaires et civils suivants: - 151 Trans - Cours d'informatique et d'exploitation - 251 Trans - formation sur les postes Harris - Stage avec le détachement français (DAMO) en 2013 - 2 sessions sur les postes Harris 5800 H. Il a également obtenu les certificats et attestations civiles suivantes : attestation d'information du Centre savoir pour tous en 2005, Maintenance informatique au centre informatique Nour en 2013, Certificat de Maintenance CDI 2013, Certificat de maintenance du centre informatique Nour.

Militaire distingué et hautement qualifié, le sergent-chef Abd El Maleck est détenteur de la Médaille de la valeur militaire en date du 28 novembre 2012

Sergent-chef Abd El Maleck Dehbi



Définitions

D'après la 10e révision de la Classification internationale des maladies (révisée en 2006), la fonction visuelle comporte 4 grandes catégories:

- la vision normale;
- une déficience visuelle modérée;
- une déficience visuelle grave;
- la cécité.

On regroupe la déficience visuelle modérée et la déficience visuelle grave sous le terme de «baisse de la vision»: les baisses de la vision et la cécité représentent l'ensemble des déficiences visuelles.

Les causes de déficience visuelle Les principales causes de déficience visuelle sont les suivantes (1):

- des défauts de réfraction non corrigés (myopie, hypertropémie ou astigmatisme): 53%
- une cataracte non opérée: 25%
- une dégénérescence maculaire liée à l'âge: 4%
- un glaucome: 2%.
- une rétinopathie diabétique: 1%

Les principales causes de cécité sont:

- une cataracte non opérée: 35%
- des défauts de réfraction non corrigés: 21%
- un glaucome: 8%

Quelles sont les personnes à risque?

Personnes âgées de 50 ans et plus

Près de 81% de l'ensemble des personnes aveugles ou présentant une déficience visuelle de sévère à modérée sont âgées de 50 ans et plus. Avec une population croissante de personnes âgées, plus de personnes courent le risque d'être atteintes de déficience visuelle en raison de maladies oculaires chroniques.

Enfants de moins de 15 ans

Environ 19 millions d'enfants présentent une cécité irréversible. Parmi eux, 12 millions ont une déficience due à des défauts de réfraction, qui pourrait être facilement diagnostiquée et corrigée. Environ 1,4 million d'enfants présentent une cécité irréversible et ont besoin de services de réadaptation visuelle pour réduire leur handicap.

Évolution au cours des 20 dernières années

Dans l'ensemble, la prévalence des

déficiences visuelles a diminué partout dans le monde depuis le début des années 1990, et ce en dépit d'une population mondiale vieillissante. Cette évolution s'explique grâce:

- au développement économique global;
- à des mesures de santé publique concertées;
- à l'offre accrue de services de santé oculaire;
- à l'information de la population au sujet des solutions aux problèmes liés à la déficience visuelle (chirurgie, dispositifs correcteurs, etc.).

Cependant, on estime que le nombre de personnes atteintes d'une déficience visuelle pourrait tripler en raison de la croissance démographique et du vieillissement de la population. Ainsi, d'ici à 2050, on pourrait compter 115 millions d'aveugles, contre 38,5 millions en 2020 (3).

Action mondiale pour prévenir la cécité

À l'échelle mondiale, plus de 80% de toutes les déficiences visuelles peuvent être prévenues ou guéries. Les domaines dans lesquels on a progressé au cours des 25 dernières années sont les suivants:

- les gouvernements ont mis en place des normes et des programmes nationaux de lutte contre les déficiences visuelles;
- des services de soins oculaires sont de plus en plus intégrés dans les systèmes de soins de santé primaires et secondaires, axés sur la prestation de services de qualité, disponibles, d'un coût abordable;
- des campagnes de sensibilisation ont été menées, notamment dans les écoles, pour informer sur l'importance de la fonction visuelle; et on observe un engagement gouvernemental et des partenariats internationaux plus solides, avec la collaboration croissante du secteur privé.

Les données de ces 25 dernières années montrent que des progrès importants ont été accomplis dans la prévention et la guérison des

déficiences visuelles dans de nombreux pays. En outre, la réduction substantielle de la cécité liée à l'onchocercose et au trachome, conséquence de leur répartition nettement moins importante, a considérablement réduit la charge résultant de ces maladies infectieuses. Ces résultats ont pu être atteints grâce à un certain nombre de partenariats internationaux public-privé efficaces.

Action de l'OMS

L'action de l'OMS repose sur Plan d'action mondial 2014-2019 pour la santé oculaire universelle, approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2013 dans le but d'obtenir une baisse mesurable de 25% du nombre de cas de déficience visuelle évitable d'ici à 2019. Santé oculaire universelle: plan d'action mondial 2014-2019 L'OMS a coordonné plusieurs ateliers régionaux afin que les États Membres puissent partager leurs expériences et suivre les progrès accomplis par rapport au plan d'action.

À cet égard, l'Organisation aide les États Membres à procéder à des évaluations et à élaborer des politiques et des plans pour améliorer l'accès à des soins oculaires complets et de qualité. Plusieurs outils ont été mis au point à cette fin:

- un outil d'évaluation des soins oculaires;
- un outil d'évaluation des services et des systèmes de réadaptation;
- un outil d'évaluation du diabète et de la rétinopathie diabétique.

L'OMS coopère aussi avec des centres collaborateurs et des acteurs non étatiques avec lesquels elle est en relations officielles pour fournir un appui technique aux États Membres.

En outre l'Organisation élabore actuellement un rapport mondial sur la vision qui devrait être publié vers la fin 2018.

Cécité et déficience visuelle

(source site OMS)



Principaux faits

- Selon les estimations, 253 millions de personnes présentent une déficience visuelle: 36 millions d'entre elles sont aveugles et 217 millions présentent une déficience visuelle modérée à sévère.
- 81% des aveugles ou des personnes qui présentent une déficience visuelle modérée ou sévère sont âgés de 50 ans et plus.
- Dans le monde, les affections oculaires chroniques sont la principale cause de perte d'acuité visuelle. Les défauts de réfraction non corrigés et les cataractes non opérées constituent les - principales causes de déficience visuelle. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, la cataracte non opérée reste la première cause de cécité.
- La prévalence des affections oculaires infectieuses, telles que le trachome et l'onchocercose, a considérablement baissé ces 25 dernières années.
- Plus de 80% de l'ensemble des déficiences visuelles sont évitables ou curables.

Ainsi, les étudiants sont ainsi placés au centre des apprentissages. Les nouvelles approches pédagogiques (classes inversées, usage du MOOC....) seront promues. L'institution vient de se doter en infrastructures d'excellence qui lui permettront de disposer d'un campus numérique où l'usage des nouvelles technologies.

Actuellement, l'offre de la formation est structurée autour d'un seul domaine Sciences et Techniques avec une seule filière Sciences Halieutiques et Industries de Pêches (SHIP) et un parcours. En fonction du besoin du marché, plusieurs parcours sont à l'étude. Pour la mention Sciences Halieutiques deux parcours pourraient être envisagés :

- a) Production et gestion des Pêches ;
- b) Production aquacole et piscicole.

Pour la mention Industries de Pêches deux parcours pourraient aussi être ouverts :

- a) Transformation et valorisation des produits halieutiques et
- b) Maîtrise de la qualité en industrie de pêche.

CENTRE DE FORMATION EN PLONGEE SOUS-MARINE CFPSM

1. Mission :

Le centre de formation en plongée sous-marine (CFPSM) de l'Académie Navale a été nouvellement créé pour renforcer la capacité de l'Académie en matière de formation maritime et répondre ainsi aux différents besoins nationaux en plongée sous-marine.

2. Capacité d'accueil :

- 15 à 20 plongeurs

3. Locaux :

- 1 local pour les équipements de production d'air comprimé respirable haute pression (station de gonflage).
- 1 Garage pouvant abriter 2 Zodiacs sur remorques
- 1 salle de classe
- 1 Magasin
- 1 vestiaire
- Annexes

4. Équipements :

- Un compresseur tropicalisé (300 bars).
- 4 bouteilles tampons de 80 litres, 230 bars.
- Un pupitre de chargement
- Une embarcation

5. Matériels :

- Un lot de 20 équipements individuels de plongeurs complets

CENTRE DE SECURITE MARITIME

1. Mission :

- Révision des radeaux
- Remplissage des extincteurs • Exercices de lutte contre incendie
- Exercices survie en mer
- Sécurité de travail
- Premiers soins
- Lutte contre la pollution

Objectifs :

- Répondre aux exigences de l'omi stcw-f et la stcw - 10 (manilles 2010);
- Conformité des programmes de formation avec les normes de l'OMI;
- Formation, perfectionnement, recyclage, et renforcement des capacités des ressources humaines civiles et militaires dans le domaine de la sécurité maritime;
- formation a la carte (privé, douane, gendarmerie, ...etc.)

L'Institut Supérieur des Sciences de la Mer (ISSM) de l'Académie Navale se trouve à Nouadhibou où se trouve le plus grand centre de pêche de la Mauritanie. Il a déjà ouvert une première filière de licence professionnelle «Sciences Halieutiques et Industries de Pêche (SHIP)».

Cette nouvelle filière s'inscrit dans la logique de l'Institut Supérieur des Sciences Halieutiques (ISSTH) qui était sur le même campus. Entre 1987 et 1994, celui-ci avait formé une centaine de techniciens supérieurs et d'ingénieurs halieutes des ressortissants des pays de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) qui comprenait sept États liés par l'histoire, la géographie, la langue officielle, à savoir la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin, le Mali, le Niger, le Sénégal et la Mauritanie.

Domicilié dans les anciens locaux de l'ISSTH, l'ISSM disposera d'une superficie clôturée de 10 ha environ dont 7200 m² construites (39 Bureaux, 2 Laboratoires, 7 grandes Salles de classes, 1 Bloc amphithéâtre, 1 Local Pour groupe électrogène 1 Magasin, 1 Loge gardien, 1 logement Directeur, 10 Appartements « V », 10 Studios, 52 Chambres d'étudiants (100 places) 1 Restaurant, 1 Buanderie.

L'ISSM pourquoi ?

La pêche est un secteur vital pour le travail des jeunes et la réduction de la pauvreté en Mauritanie et dans la région ouest-africaine. En 2011, les captures globales dans la zone économique exclusive étaient d'environ 1 200 000 tonnes, soit plus d'un milliard d'Euros à la première vente. Le secteur génère 18% des recettes fiscales, 40% des recettes en devises, 5 % du PIB et crée 53 000 emplois. Ces retombées significatives cachent un paradoxe de taille. Le secteur est caractérisé par un manque chronique de cadres spécialisés et depuis 20 ans aucune structure de formation de ressources humaines de haut niveau n'existait ni en Mauritanie ni dans les autres pays de la région excepté au Sénégal. Les rares jeunes cadres moyens et supérieurs sont formés à

l'étranger. Ceci demande, après recrutement, un encadrement soutenu de 2 à 3 ans pour qu'ils deviennent opérationnels.

En 2009, une étude conduite par le MPEM a conclu à l'inadéquation entre «formation-emploi» avec un déficit en qualification dans toutes les filières et à tous les échelons dont les principales conclusions sont résumées comme suit :

- Offre de formation ciblant uniquement les emplois à bord ;
- Absence des métiers de la transformation ;
- Absence de formation pour les différents métiers de gouvernance du secteur (économie de pêche, législation de pêche, environnement, gestion de projet, partenariat et coopération, etc.) ;
- Offre de formation continue très limitée ou inexistante pour l'administration,

Le système éducatif n'était donc pas en mesure de répondre aux besoins d'une économie de pêche en pleine mutation. La création de l'Institut Supérieur des Sciences de la Mer (ISSM) est donc le fruit d'une triple volonté :

- Celle du Ministère des pêches et de l'Economie Maritime qui conformément aux conclusions de l'étude précitée veut répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement du secteur des pêches et disposer de jeunes cadres nationaux compétents, motivés et disciplinés pour accompagner le développement rapide du secteur des pêches et prendre la relève de leurs aînés dont la majorité ira à la retraite avant 2020. L'objectif de la Zone Franche de Nouadhibou du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime d'ici 2019 est de débarquer en Mauritanie 700 000 tonnes par an, soit le double des débarquements en 2014. Ce développement spectaculaire va avoir des retombées économiques et sociales majeures avec au moins le double du

nombre d'emploi du secteur des pêches et de l'économie maritime qui devrait dépasser les 100 000 personnes. Cette politique doit nécessairement être accompagnée par une offre de formation initiale et continue de qualité et à la hauteur des ambitions fixées par la stratégie 2015-2019.

- Du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui a procédé, lors des 10 dernières années, à la création ou à la rénovation de plusieurs institutions d'enseignements supérieurs. Cette politique ambitieuse, qui cherche à répondre de façon satisfaisante aux préoccupations de développement durable de la Mauritanie s'articule autour de valeurs fortes et partagées par tous : emploi pour tous les diplômés, équilibre territorial (Aioun, Aleg, Rosso, Akjoujt, Nouakchott et Nouadhibou...) et couverture de tous les domaines (agriculture, élevage, génie industriel, mine, bâtiments, économie et droits, travaux publics, santé, éducation et maintenant pêche...).

- Du Ministère de la Défense Nationale où le Gouvernement mauritanien a décidé de lui confier la formation maritime civile et militaire pour optimiser et mutualiser les moyens de l'Etat et soumettre la formation maritime à la rigueur et à la discipline de l'Armée en adéquation avec les besoins du secteur des pêches et de l'économie maritime.

L'ISSM comment ?

L'Institut Supérieur des Sciences de la Mer pratique le système LMD (Licence, Master, Doctorat). L'institution inscrit son projet dans le cadre d'une charte qualité. L'ambition de l'ISSM est de former une nouvelle génération de cadres disciplinés, motivés et entrepreneurs qui disposent de niveaux élevés de compétences pour effectuer des tâches et travailler dans des conditions souvent stressantes.

La stratégie d'apprentissage se base sur les nouvelles approches : enseigner autrement ; apprendre autrement et évaluer autrement.



CMDA S.A.

الجمعية المغربية للسيارات
Compagnie Mauritanienne de Distribution Automobile

TOYOTA

Best seller de la gamme des utilitaires de Toyota, le Land Cruiser Pick up est un des meilleurs véhicules **TOU**TERRAIN au monde. Sa robustesse est légendaire, sa mécanique simplifiée en fait un véhicule facile et économique à entretenir. Il est équipé du célèbre Diesel 8 cylindres en ligne qui est infatigable. C'est le 4x4 tropicalisé préféré des miniers, pétroliers, forestiers ... Il est disponible en simple cabine ou double cabine. Disponible en stock en permanence chez CMDA

Distributeur exclusif de **TOYOTA en Mauritanie**

Direction assistée, Air conditionné,
Réservoir supplémentaire, Snorkel



Tél. (222) 45 25 47 30 - Fax (222) 45 25 47 31
E-mail: rmabuma@cteo.com

- L'élaboration du règlement intérieur

- Le suivi de l'exécution du programme de formation

- Veiller à l'adéquation de la formation par rapport à l'emploi

- Fournir tous les avis et consultations de nature à améliorer le fonctionnement de l'Académie.

En plus de cela, le conseil est responsable de l'évaluation des activités pédagogiques et scientifiques de l'académie, ainsi que de la proposition de l'ouverture ou de la fermeture de sessions ou filières de formation.

Il doit émettre un avis sur toutes les questions relevant des orientations générales.

AEJ: Quelles sont les principales composantes de l'académie navale ?
Commandant de l'ACNAV : l'académie comprend : Un Conseil d'administration, un Conseil scientifique et des Ecoles :

-Ecole supérieure de formation des officiers de la marine nationale, des gardes-côtes, de marine marchande et de pêche,

-Institut supérieur des sciences de la mer chargé des la formation des cadres et agents relevant du secteur maritime et de la recherche appliquée,

-Centre de formation maritime chargé de la formation des sous-officiers de la marine nationale, des gardes-côtes, des personnels de commandement et d'exécution de la marine marchande et de la pêche,

-Centre de formation des métiers de pêche chargé de la formation, du perfectionnement et du recyclage de la main d'œuvre de la pêche artisanale et côtière et des activités de production.

-Nous avons l'école supérieure d'application qui n'est pas encore fonctionnelle

AEJ: Quelles sont les conditions requises pour être admis à l'ACNAV ?

Commandant de l'ACNAV : Par rapport à l'enseignement supérieur, les conditions d'admission sont les suivantes :

A-Ecole supérieure des officiers :

être bachelier de série mathématique, avoir déjà accompli deux années de préparation aux écoles d'ingénieurs en plus d'être admis au concours national des ingénieurs

B- Institut supérieur des sciences de la mer : avoir un baccalauréat scientifique, être admis au concours annuel de l'académie.

C- Enseignement moyen : avoir un baccalauréat ou équivalent être apte à l'examen médical pour les métiers de marine et des armées.

Il convient de noter que les programmes en vigueur à l'académie navale sont ceux adoptés par l'enseignement supérieur et par le ministère de la pêche pour leur compatibilité avec les normes internationales et les programmes en vigueur au sein de l'armée nationale.

AEJ: le Chef d'Etat-major Général des Armées a inauguré récemment un certain nombre d'établissements relevant de l'Académie Navale, quelle importance revêt la création de ces établissements ?

Commandant de l'ACNAV : les centres inaugurés par le Chef d'Etat-major Général des Armées constituent un apport qualitatif qui vient renforcer les capaci-

tés en formation de l'académie navale. Ils apportent également une autosuffisance dans certaines spécialités pour lesquels on envoyait des stagiaires à l'étranger. Le centre de plongée va combler le déficit aigu que connaît ce domaine maritime vital, où la sécurité des bateaux et des infrastructures constitue une priorité.

Par rapport au centre de secours, il s'agit d'une structure des plus importantes du système de formation dans le domaine maritime. Il répons également à une forte recommandation de l'Organisation maritime internationale.

S'agissant des équipements pédagogiques de l'Institut supérieur des sciences de la mer, tout en constituant une amélioration de nos capacités d'accueil. Ils vont également nous permettre de suivre l'évolution des applications des techniques nouvelles en matière de méthodes d'enseignement.

La construction des bâtiments du Centre d'instruction navale intervient dans l'amélioration du cadre de vie et des conditions d'hébergement de nos stagiaires et améliorent en même temps les capacités d'accueil du centre.

AEJ: merci

Présentation générale de l'ISSM



l'exploitation de nos richesses et la protection de notre domaine maritime.

AEJ: L'ACNAV s'apprête à sortir une deuxième promotion de licence, à quel niveau cela va-t-il contribuer à réduire le déficit de main d'œuvre qualifiée et répondre à la demande accrue en matière de compétences scientifiques?

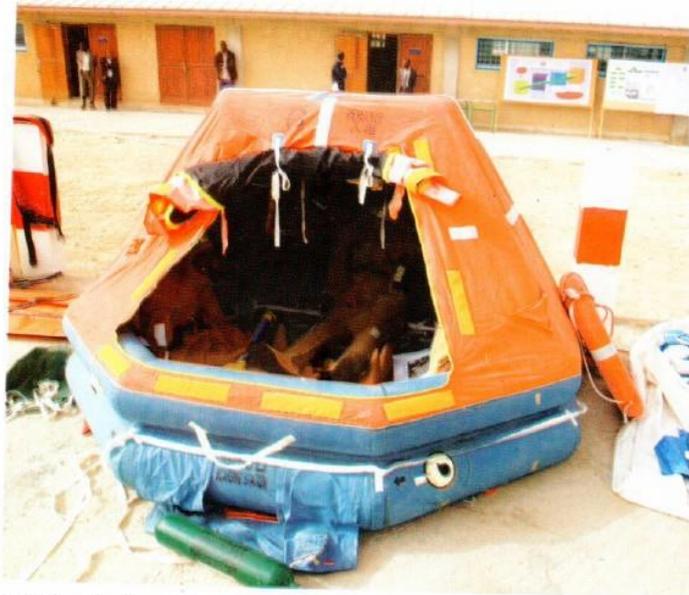
Commandant de l'ACNAV: Etant donné que la première promotion a été absorbée à hauteur de 80 % par le marché du travail, cela signifie clairement que nous avons commencé à réduire partiellement le déficits, mais nous estimons qu'il est encore trop tôt pour procéder à cette évaluation.

AEJ: Quelle est la nature de la relation de partenariat qui vous lie aux autres secteurs en dehors de celui de la défense?

Commandant de l'ACNAV: il s'agit d'excellentes relations. Le ministère de la pêche a fait toutes les facilités et établi tous les contacts nécessaires pour lancer et développer les relations avec les partenaires traditionnels pour la formation dans le domaine maritime, en plus de l'appui financier, de l'expertise et des consultations spécialisées.

Pour sa part, le ministère de l'Education et de l'enseignement supérieur nous apporte son appui sur le plan académique à travers les orientations, les recommandations techniques et pédagogiques indispensables pour la conformité avec le cahier des règlements pédagogiques nationaux, ainsi que pour l'adaptation et l'évolution des programmes; en plus du recrutement des professeurs. Concernant le ministère de l'emploi, il nous offre des compétences pédagogiques en matière de programme de formation. Il nous apporte également son appui pour certaines formations à travers une assistance technique et financière par le canal de l'Institut national pour le développement de la formation technique et professionnelle.

AEJ: Quelles sont vos relations avec les écoles étrangères en



matière de formation ?

Commandant de l'ACNAV: Elle se limite à des échanges d'expérience dans le domaine de la formation et du suivi de l'évolution des moyens et méthodes d'enseignement et de la recherche scientifique. C'est dans ce cadre que sont organisées des visites, des voyages d'étude, ainsi que des séjours scientifiques pour les professeurs en plus d'expertises spécialisées.

AEJ: L'ACNAV dispose-t-elle d'infrastructures scientifique qui puissent offrir aux étudiants et professeurs la possibilité de mener des recherches?

Commandant de l'ACNAV: L'ACNAV dispose d'une bibliothèque électronique et de fonds documentaires spécialisés dans le domaine maritime en plus de deux laboratoires de chimie et de microbiologie spécialisés dans l'analyse de qualité des produits de mer.

L'académie dispose également d'ateliers de mécanique et d'électronique en plus de ceux d'automatisme et de simulation.

AEJ: Quelles sont les limites de

vos responsabilités en matière d'organisations de la pêche dans les eaux territoriales mauritaniennes?

Commandant de l'ACNAV: Nous sommes une institution de formation. Nous formons les personnels des équipages de pêche industrielle, artisanale et côtière en plus du personnel des usines de conditionnement et de transformation des produits de pêche. Nos formations couvrent tous les besoins en formation dans le domaine maritime.

AEJ: Quelle est la mission du Conseil d'orientation scientifique de l'ACNAV ?

Commandant de l'ACNAV: Il s'agit d'un conseil consultatif qui a pour mission de suivre les recherches et évaluation des questions scientifiques, académiques et disciplinaires. Il est également responsable de:

- L'organisation et du fonctionnement général de l'Académie
- La définition de l'équivalence des certificats et diplômes
- L'élaboration d'une vision d'avenir pour la modernisation de l'académie
- L'évaluation de la formation

Entretien avec le Commandant de l'ACNAV

AEJ: Quelles sont les missions de l'académie Navale?

Commandant de l'ACNAV : Les missions de l'ACNAV se résument comme suit :

- Formation des officiers de la marine, des Garde-Côtes et de la marine marchande
- Formation des sous-officiers, des personnels de commandement et de pilotage, d'exploitation et d'exécution de la marine marchande et d'exploitation des installations portuaires
- Formation et recyclage de la main d'œuvre spécialisée dans la pêche côtière et continentale.
- Établir des relations de partenariat avec des établissements de formation nationaux et étrangers spécialisés dans le domaine maritime
- Formation fondamentale et recyclages continus nécessaires pour l'obtention des diplômes et certificats conformes aux prescriptions légales, indispensables pour l'exercice des fonctions relevant du domaine maritime
- Emission de diplômes nationaux sur dérogation des ministères de la défense, de la pêche et de l'économie maritime

AEJ: De votre point de vue, quel est le bien fondé de la création de l'ACNAV et quel appui probant peut-elle apporter à l'économie nationale?

Commandant de l'ACNAV : La création de l'académie navale a permis de rassembler les moyens humains, matériels et financiers d'une part. Elle a aussi permis de relever le niveau de formation d'autre part.

Sa création entre dans le cadre des efforts du gouvernement visant à réduire le déficit que connaît le pays en matière de ressources humaines (civiles ou militaires) hautement qualifiées attachées aux valeurs nationales.

La rigueur dans l'organisation, la discipline militaire et l'unification des programmes au sein



de l'ACNAV permettront également d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé, et, par conséquent garantir la compétence des Stagiaires militaires ou civils. Ce qui leur offrira plus de chance à accéder à l'emploi.

AEJ: Quelles sont les conditions demandées par l'AN pour la formation des pêcheurs artisanaux ? Quels en sont les objectifs ?

Commandant de l'ACNAV : les conditions requises se résument à être jeune mauritanien, âgé de 18 à 30 ans, avoir une bonne aptitude physique qui lui permet d'exercer le métier de pêcheur. Cette formation est dispensée en trois phases distinctes :

- Formation initiale étendue sur un mois, pendant laquelle les élèves subissent la formation militaire de base à l'exception du maniement des armes et du tir

- Formation professionnelle d'une durée de deux mois, au cours de laquelle les élèves sont scindés en sections pour apprendre les savoir-faire nécessaires pour leur vie professionnelle future.

Il faut noter que le centre où ils sont formés dispose de six unités de formations disséminées sur la côte atlantique depuis Nouad-

hibou jusqu'au PK 144 km au sud de Nouakchott. Chaque unité comprend une structure d'hébergement pour les élèves, en plus d'ateliers de formation professionnelle, des embarcations écoles et des équipes de formation et d'encadrement.

Au cours des deux phases précitées, le système d'internat est obligatoire

- La troisième phase se résume à un stage d'une durée de trois mois, au cours desquels, les stagiaires sont envoyés en compagnie de pêcheurs dans le cadre du partenariat qui nous lie aux associations de pêche côtière et artisanale.

Cette phase cruciale pour l'application des savoirs théoriques déjà acquis par les stagiaires, est également déterminante pour leur intégration avenir dans le secteur. Concernant les objectifs de la formation : la nationalisation de la main d'œuvre maritime contribue à la lutte contre la pauvreté, le chômage et l'immigration clandestine à travers l'offre d'opportunités d'emplois et d'intégration des jeunes. Elle s'inscrit en droite ligne dans la politique du gouvernement visant

L'Académie Navale Un vivier de compétences et d'innovation

L'Académie navale a été créée par décret en date du 28 août 2014. Sa création a, en effet, constitué un tournant décisif pour la mise en place d'un potentiel scientifique issu d'une expérience réelle, capable d'assurer l'exploitation des ressources maritimes considérables dont dispose notre pays. Ce constat a été vite confirmé par la forte demande exprimée par les sociétés de pêche dès la sortie de la première promotion des diplômés de l'Académie navale. Un état de fait qui démontre encore plus l'importance de l'apport de l'académie navale, notamment dans le sens de combler le déficit que connaît le pays en matière de ressources humaines qualifiées. Pour mieux appréhender la mission et les perspectives de cette institution, le correspondant de Akhbar Eljeich a rencontré le Capitaine de vaisseau Ahmed Seyid Ben Aouf, commandant de l'Académie Navale (ACNAV) et a eu avec lui l'entretien ci-après :



Dans le cadre de la coopération militaire entre notre pays et l'OTAN, une session de formation sur les engins explosifs improvisés a été organisée du 18 au 21 décembre 2017 à l'école supérieure polytechnique au profit des officiers et sous-officiers des Forces Armées et de Sécurité. Cette session conduite par une équipe de Formateur mobile de l'OTAN a été ouverte au nom du CEMGA par le colonel Sidi Mohamed ould Hamadi Conseiller, du CEMGA en présence du colonel ingénieur Mohamed ould Mohamed Mahmoud Commandant de l'ESP.

Formation sur les engins explosifs improvisés



Les Stagiaires de l'ENEM visitent le CPCO



L'École Nationale d'Etat-major a organisé pour ses auditeurs de la 11^{ème} promotion le 10 Janvier 2018 une visite au Centre de planification et de conduite des opérations à l'Etat-major Général des Armées. Cette visite qui rentre dans le cadre des activités programmées de l'Ecole a permis aux stagiaires de découvrir les missions de ce centre et le rôle qu'il joue dans la planification et la conduite des opérations exécutées par les différentes unités déployées sur le terrain.

NOUR OPTIQUE

L'expérience fait la différence

en face de
l'Hôpital Militaire

02225874 - 06228571

Remise du manuel de droit international



Mme Rachel Bernhard, chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Mauritanie a remis au Ministère de la Défense Nationale le manuel de droit international (conflits armés) élaboré par un groupe d'officiers et des sous-officiers des Forces Armées encadré par des experts du CICR. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de l'intendant-général de brigade Hanena Ould Henoune, secrétaire général du ministère de la Défense nationale et de plusieurs officiers du ministère de la Défense nationale et des membres de l'équipe de rédaction du manuel et du conseiller du chef de la délégation du CICR.

Dans le cadre de notre coopération avec l'OTAN, une équipe de formateurs de l'Organisation a dispensé à l'école supérieure polytechnique une formation sur la coordination des actions civilo-militaires au profit de 40 officiers des Forces Armées et de Sécurité. Cette formation supervisée par le colonel Sidi Mohamed ould Hamadi, conseiller du chef d'Etat-major Général des Armées a été clôturée le 25 janvier 2018 en présence du lieutenant-colonel Mohamed El Moctar ould Mohamad Abdallahi de l'EPS et de l'attaché Militaire Français dans notre pays représentant l'OTAN.

Clôture d'une formation sur la coordination des actions civilo-militaires



Réunion opérationnelle des pays de l'Afrique de l'ouest



Le colonel Brahim ould Hebeih, Directeur des Transmissions, le colonel Ely Zayed M'barek Elkheir, Chef du CPCO et le Lt-colonel chef des opérations à l'EMAM ont pris part à la réunion des pays de l'Afrique de l'ouest : Sénégal, Mali, Gambie, Cap-Vert et Guinée qui s'est tenu à Dakar du 16 au 18 Janvier 2018. Cette réunion a pour objet d'établir un plan conjoint de coopération opérationnelle entre ces pays et la Mauritanie.

Le CEMAT reçoit l'attaché de défense pakistanais



Le Général de Brigade Mohamed Cheikhould Mohamed Lemine, Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre, a reçu en audience, dans son bureau, le 28 décembre 2017, le Général de Brigade SHAHZAD IFTIKHAR BHATTI attaché de défense du Pakistan accrédité en Mauritanie avec résidence à Tripoli (Libye), en visite de travail dans notre pays. Cette rencontre a porté essentiellement sur les relations de coopération entre les deux pays.

L'attaché de défense Pakistanais visite L'EMAM

Le Général de Brigade SHAHZAD IFTIKHAR BHATTI attaché de défense du Pakistan accrédité en Mauritanie avec résidence à Tripoli (Libye) a effectué le 28 décembre 2017 une visite de travail à l'Etat-major de la Marine Nationale. Lors de cette rencontre, l'hôte pakistanais a été reçu par le capitaine de vaisseau Aboubeccrineould Ahmadou, adjoint de la Marine Nationale avec lequel il a évoqué les relations de coopération Militaire entre les deux pays.



L'attaché de défense Pakistanais visite L'EMAA



Le Général de Brigade SHAHZAD IFTIKHAR BHATTI, attaché de défense du Pakistan accrédité en Mauritanie avec résidence à Tripoli (Libye) a effectué le 28 décembre 2017 une visite de travail à l'Etat-major de l'Armée de l'Air. L'hôte pakistanais a été reçu par le colonel Abderrahmaneould Ebdemel directeur adjoint de l'Air avec lequel il a évoqué les relations de coopération Militaire entre les deux pays.

Les attachés militaires au Collège de Défense

Les attachés militaires accrédités en Mauritanie ont effectué une visite le 19 décembre 2017 au Collège de Défense où ils ont été reçus par le Général de Brigade Brahim Val Ould Cheibani commandant du collège. Lors de cette visite, les hôtes du collège de défense ont suivi une présentation sur l'histoire et les missions de cette institution avant de visiter ses différents pavillons. Cette visite rentre dans le cadre des préparatifs de l'ouverture du collège.



L'IGFAS reçoit l'attaché de défense pakistanais



Le Général de Brigade Sid'Ahmed Amar Ainani Inspecteur Général des Forces Armées et de Sécurité, a reçu en audience, dans son bureau à l'inspection le 29 décembre 2017, le Général de Brigade SHAHZAD IFTIKHAR BHATTI attaché de défense du Pakistan accrédité en Mauritanie avec résidence à Tripoli (Libye), en visite de travail dans notre pays. La rencontre a porté essentiellement sur les relations de coopération entre les deux pays.

Passation de service à l'IGFAS

L'Inspection Générale des Forces Armées et de Sécurité a abrité le 02 Janvier 2018 la cérémonie de passation de service entre le Général de Brigade Sid'Ahmed Amar Ainani, Inspecteur Général sortant et le Général de Brigade Dhahbi ould Jaavar Inspecteur Général entrant. La cérémonie s'est déroulée en présence des officiers de l'IGFAS.



Décoration de membres des Forces Armées Nationales



Au nom du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, le ministre de la défense nationale, M. Diallo Mamadou Bathia, accompagné du Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a décoré des éléments de l'Armée et de la Gendarmerie, mercredi 24 janvier 2017 lors d'une cérémonie

de levée des couleurs à l'Etat-major Général des Armées à Nouakchott. Ces distinctions interviennent à l'occasion du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale et en guise de reconnaissance et d'appréciation du service rendu, avec dévouement et loyauté, à la nation par ce groupe d'officiers, de sous-officiers et d'hommes de troupe dans l'exercice de leurs

Fontions au sein des différentes formations militaires.

La cérémonie de décoration s'est déroulée en présence du Chef d'Etat-major Général Adjoint des Armées, du Chef d'Etat-major de la Gendarmerie, du SG du MDN, de l'IGFAS et des conseillers et chefs des bureaux au ministère de la défense nationale et aux Etats-majors de l'Armée et de la Gendarmerie.



Nouvelle opération de l'Armée Nationale contre les bandes de trafic et du crime organisé

Le Centre de planification et de Conduite des Opérations de l'Etat-major Général des Armées a repéré mercredi 24 janvier 2017, des éléments suspects voulant franchir la zone militaire fermée au niveau de l'Iguidi dans la Wilaya du Tiris Zemmour.

Sur le champ une unité de la deuxième Région Militaire appuyée par un aéronef des Forces Aériennes a ont chargés d'intercepter et de détruire cet objectif. Cette opération a entraîné la mort d'un trafiquant, l'arrestation de trois autres et la saisie d'une quantité importante de drogue en plus de la saisie d'armes et d'équipements de communication ainsi que d'un véhicule land cruiser.

Les trafiquants arrêtés et les effets saisis ont été remis aux autorités judiciaires de la Wilaya pour complément d'enquête et poursuite.

Cette opération intervient dans une période où les bandes criminelles intensifient leurs tentatives



d'accès à la zone militaire profitant des difficultés de différenciation entre elles et les orpailleurs nationaux qui séjournent illégalement dans la zone.

Considérant le danger que présente cette présence sur la vie des orpailleurs et sur la sécurité du pays, l'Etat-major Général des Armées

rappelle à tous que la zone allant de Chegatt au nord-est à la dorsale de Tichitt au sud-ouest à Lemreya au sud est une zone militaire fermée et que toute personne qui y séjournera fera l'objet de tir sans sommation.

A cette occasion l'Etat-major Général des Armées a rendu public le communiqué suivant :



Dans le cadre de ses missions permanentes de maintien de l'ordre et de protection des frontières, l'armée nationale a exécuté aujourd'hui, mercredi, une opération conjointe entre l'armée de l'air et la deuxième région militaire contre des trafiquants dans la zone d'Iguidi au niveau de la wilaya du Tiris Zemmour.

Cette opération a entraîné la mort d'un trafiquant, l'emprisonnement de trois autres et la saisie d'une quantité importante de drogue en plus de la saisie d'armes et d'équipements de communication ainsi que d'un véhicule land cruiser.



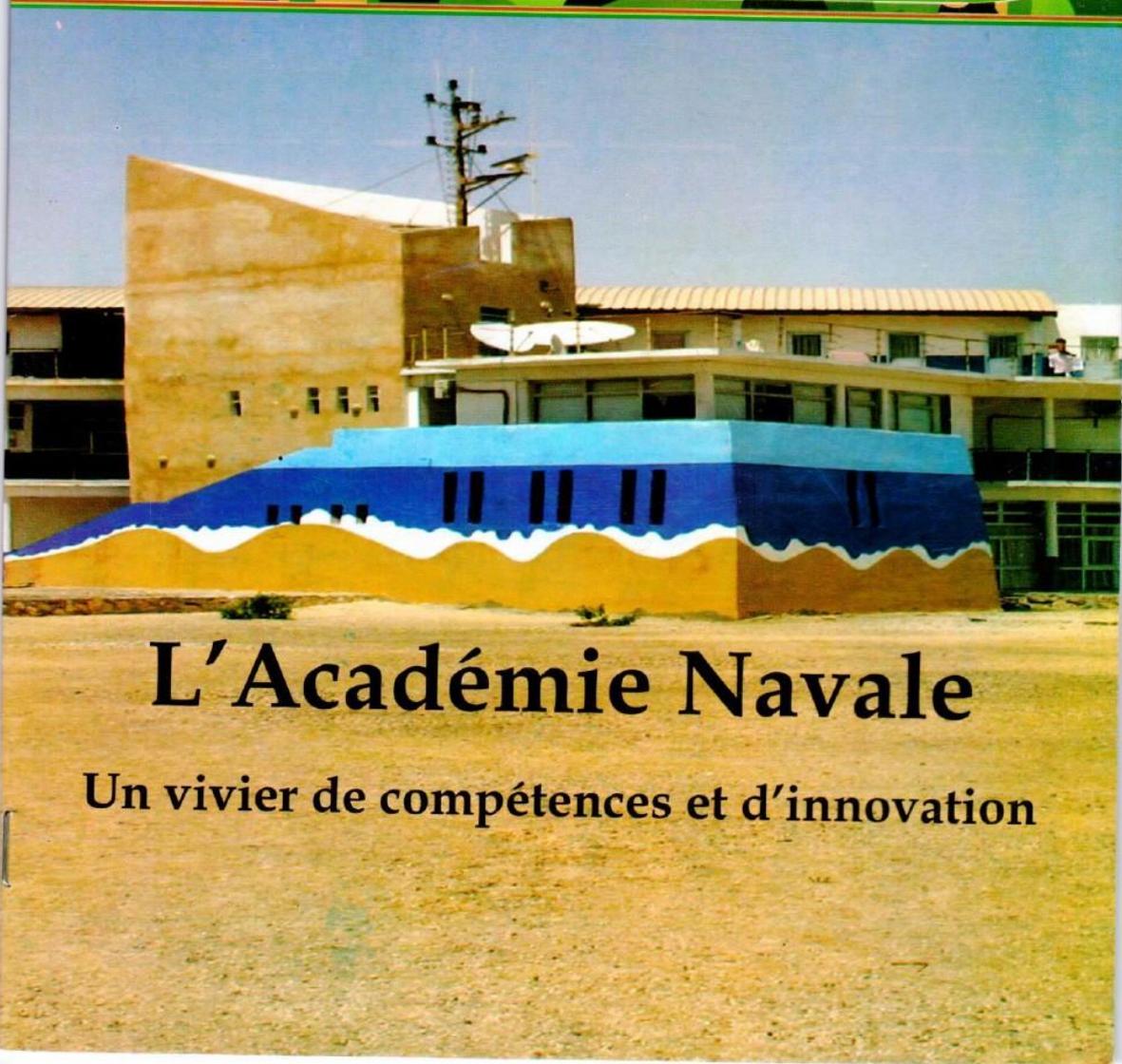
Akhbar El Jeich

63

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

janvier - février 2017

Votre fenêtre sur l'Armée



L'Académie Navale

Un vivier de compétences et d'innovation